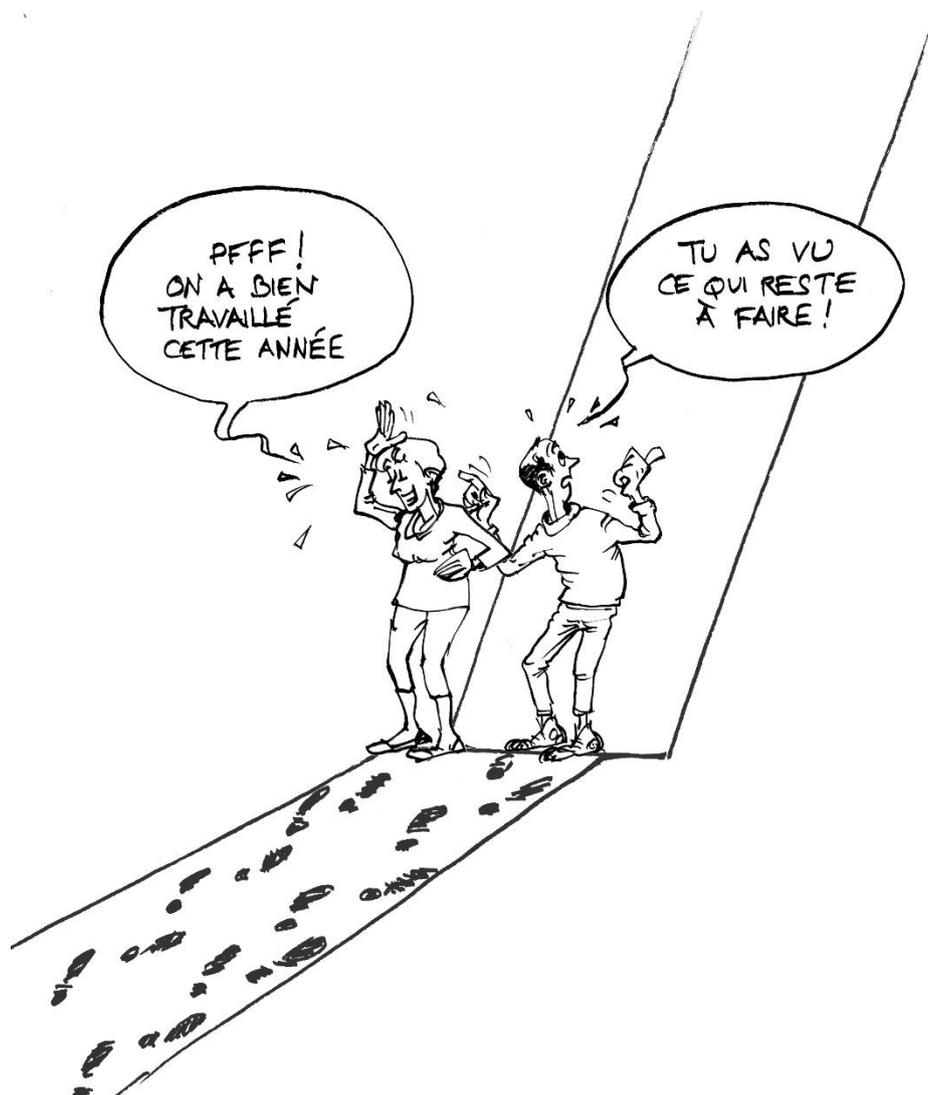


## Rapport d'activités 2016

### Collectif des Associations Citoyennes



**Collectif des Associations Citoyennes**

108, rue Saint-Maur, 75011 Paris – Tél: 01 48 07 86 16 - Tél port.: 07 70 98 78 56

[contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net) - Site: [www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net)

N° SIRET 425 110 103 00024 - Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 78 06 80 178  
Agrément Jeunesse et éducation populaire le 6 juillet 2015

# Table des matières

Introduction.....	3
I. Composition et fonctionnement du Collectif.....	3
Sa composition .....	3
1. Les bénévoles, les adhérents et les soutiens .....	3
2. L'équipe salariée.....	4
3. L'équipe élargie .....	4
Les espaces d'orientations et de décisions .....	5
Les espaces plus opérationnels d'organisation et de production .....	6
II. L'action du Collectif.....	6
Les relations associations citoyennes et collectivités publiques.....	7
La co-construction des politiques publiques.....	7
Réforme territoriale et évolution du cadre légal, quels changements dans les relations associations-collectivités publiques .....	7
Financements publics et emploi associatif.....	7
Lutte contre la marchandisation de l'action associative.....	8
Les politiques budgétaires.....	8
La financiarisation de l'action sociale.....	8
Ecologie et transitions .....	8
Réflexion commune sur les chemins de la transition.....	8
Le répertoire de « l'écologie au quotidien » .....	9
Les chantiers prospectifs .....	9
III. Communication et transmissions.....	9
La communication .....	9
Identités visuelles .....	11
La transmission.....	11
Les collectifs locaux d'associations citoyennes (CLAC).....	11
Les interventions extérieures du CAC .....	11
La formation en 2016 .....	12
IV. En conclusion.....	13

# Introduction

*Le Collectif des Associations Citoyennes s'est constitué en 2010 en réaction à la circulaire dite Fillon, qui mettait à mal la relation entre l'action publique et les associations porteuses de projets d'intérêt général et soucieuses du bien commun, en réduisant celles-ci au rôle de simples prestataires.*

*Au cours de ces 6 années, le Collectif s'est inscrit dans une action plus élaborée de veille, d'analyse, d'alerte, de transmission, de communication et de réflexions sur des problématiques de fond, vitales pour le devenir des associations citoyennes. C'est en 2013 qu'il s'est constitué en association formelle en faisant un réel appel à adhésion.*

*Après une année 2014 de mobilisations relatives aux effets du plan de rigueur, l'année 2015 a été marquée par le début d'un travail de structuration interne qui s'est poursuivi en 2016 par la stabilisation de l'équipe. Ces changements ont permis d'élargir la vision d'ensemble des associations sur les difficultés associatives (conséquences des politiques publiques, restriction des droits, financiarisation) de leur redonner confiance à travers la mise en réseau d'actions et d'expériences porteuses d'espoir.*



## I. Composition et fonctionnement du Collectif

*L'évolution du Collectif a été marquée en 2016 par une plus grande relation avec des réseaux proches -sur des thématiques déjà portées par le Collectif- qui ont pu trouver un écho et une dynamique collective plus grande grâce, notamment, à la présence d'un second permanent à la coordination.*

### Sa composition

*Le Collectif fonctionne essentiellement à partir de l'engagement bénévole, avec une équipe salariée de deux permanents pour assurer la coordination et de jeunes recrues plus ponctuelles.*

#### **1. Les bénévoles, les adhérents et les soutiens**

*Le fonctionnement du CAC est resté très ouvert depuis la création de l'association, avec une participation et une implication de chacun non soumise au préalable de l'adhésion formelle. Cependant les adhésions et soutiens ont été plus clairement sollicités en 2015 et 2016, ce qui a permis de consolider la structure et d'élargir son audience. Le nombre d'adhérents au CAC est donc passé de 60 en 2014, à 222 en 2015 puis **246 en 2016**, répartis comme suit :*

- 130 adhésions individuelles
- 116 adhésions morales d'associations, fédérations... dont :
  - 55 associations locales
  - 22 associations départementales/régionales
  - 39 associations nationales

*Ces adhésions représentent un montant de **21 000€**, soit environ 14% du budget en 2016, assurant ainsi une certaine indépendance et liberté de parole vis-à-vis des pouvoirs publics.*

Plus de 400 personnes ont participé sur l'année aux travaux de réflexions, aux mobilisations, aux différents chantiers, aux rédactions de textes, aux diverses rencontres proposés par le Collectif. Un groupe de bénévoles actifs intervient tout particulièrement sur le référencement des initiatives (celles d'ordre général et celles axées sur la transition), les exemples de la « cartocrise », la proposition et rédaction d'appels et communiqués...qui sont autant d'occasions de faire des mises à jour régulières de la base de données des contacts...

Ce travail minutieux d'actualisation permet de stabiliser le **nombre de nos contacts à plus de 14.500** sur l'ensemble de la France et d'avoir ainsi une réelle amplitude d'information et de retransmission des travaux.

## **2. L'équipe salariée**

### *a.2- Les permanents*

Philippe Berthelot est parti fin mars (comme il l'avait annoncé). Il a mené un travail de réflexion sur le second poste de coordination, une mise à plat des missions et attentes, et nous a aidé à repenser l'organisation foisonnante du Collectif. Il a relancé également une dynamique plus grande vers les réseaux culture du Collectif.

- Jean-Baptiste Jobard l'a remplacé sur ce poste de coordination « générale » en juin 2016, poste en CDI qui bénéficie d'un soutien au titre des emplois tremplins de la Région Ile de France, poste obtenu fin 2015 (avant l'arrêt de ce dispositif) avec une aide jusqu'en 2018. Son arrivée a permis de renforcer la coordination et de développer des liens plus effectifs auprès d'autres réseaux et collectifs.

- Isabelle Boyer est restée à son poste de coordinatrice administrative et financière, pour assurer le suivi, l'organisation/logistique, la communication, et la coordination avec les bénévoles impliqués.

### *b.2- Une apprentie en alternance*

Flora Bemba (en Licence pro Management des organisations de l'ESS) est arrivée en septembre 2015 en contrat en alternance et est restée jusqu'en septembre 2016, une année complète au cours de laquelle elle est venue renforcer notre capacité de représentation sur les forums, stands et dans les diverses animations (avec entrain et dynamisme) et appuyer au quotidien les missions administratives d'assistante de gestion et de communication d'Isabelle Boyer.

## **3. L'équipe élargie**

### *a.3- Des stagiaires*

Capucine Giron-Borcy en mars puis Zoé Jacquinot en avril, ont travaillé sur le chantier « Ecologie et Transitions » à la fois sur les répertoires locaux de "L'écologie au quotidien", l'animation du réseau et la dynamique de réflexion plus globale sur le sujet. Au-delà de leurs missions précises elles ont participé à la vie associative et aux différents événements organisés par le Collectif avec enthousiasme et efficacité, même après leur mission. Elles ont toutes deux fini leur stage (de 7 et 6 mois) en septembre 2016.



Mehdi Ourezifi est arrivé en octobre 2016 pour un stage de 4 mois sur le chantier « relation collectivités-associations » plus spécifiquement lié à la restitution formelle de l'appel à projet FNDVA « expérimentations » obtenu sur 2016.

### *b.3- Une volontaire en service civique*

Elodie Desmonière arrivée mi-septembre inaugure, au Collectif, la première mission de volontariat et c'est sur le chantier « Ecologie et Transitions » qu'elle concentre ses efforts à raison de 24h par semaine pour une mission de 9 mois. Une implication sur des temps plus « citoyens », « découverte de la vie associative » et « communication » a débuté selon les modalités des missions de service civique et ses centres d'intérêt. L'agrément est porté par Peuple & Culture qui gère les relations administratives avec l'agence de Service civique et organise les formations citoyennes (P&C a un agrément national pour ses associations en région et à Paris).

## Les espaces d'orientations et de décisions

Le Collectif des associations citoyennes articule son action à partir d'instances statutaires (Conseils d'Administration et Assemblées Générales) qui décident des orientations, mais aussi de séminaires et réunions plénières (ouverts aux non membres) qui aident à définir ces orientations, poursuivant ainsi son fonctionnement d'association ET de collectif.

**L'Assemblée Générale** s'est tenue le 18 mars 2016 au siège de l'association (Paris) et a été suivie d'un **conseil d'administration** le jour même pour procéder à l'élection des membres du bureau et notamment à la réélection de son président Jean-Claude Boual.

Un **second CA** a eu lieu le 20 octobre pour amorcer le bilan des 5 années et définir les grandes orientations de 2017.



**Une réunion plénière « Penser l'avenir, agir ensemble »** a eu lieu le 20 janvier 2016 à la Fondation CLM pour le Progrès de l'Homme (Paris) faisant suite aux attentats meurtriers correspondait à une nécessité de réfléchir ensemble autour d'une parole collective sur ces événements et un besoin de penser l'avenir autour des valeurs de lien social, reconnaissance de l'autre, défense des droits et libertés, transition écologique tout en ciblant des batailles à mener telles que la financiarisation de l'action associative.

**Une seconde plénière « De la crise à la transformation du paysage associatif »** a eu lieu le 10 décembre 2016 dans les locaux de la Ligue des droits de l'Homme (Paris), en partenariat avec l'Ufisc (Union Fédération d'Intervention des Structures Culturelles). Il s'agissait d'envisager 2017 (à l'aube des campagnes électorales) et de faire le point sur la situation globale du secteur associatif, « où nous en sommes » en partant du bilan des 10 dernières années de politique associative (processus historiques, évolutions marquantes) et de dégager des perspectives de travail.



**Un séminaire « Quelles alternatives pour quelle transition écologique, sociale et culturelle ? »** a eu lieu dans les locaux de Peuple et Culture (Paris) le 19 mars 2016 permettant de faire le lien du chantier « écologie et transitions » du Collectif avec les autres chantiers et sujets sur lesquels nous œuvrons. Il a abouti à un texte important « Sur les chemins de la transition ».

**Un séminaire national d'été « Quel contexte, quels enjeux pour les associations citoyennes ? »** s'est tenu du 5 au 7 juillet à Rennes (35), avec une centaine de participants venus de 12 régions (les anciennes) différentes mais une majorité venant de Bretagne, d'Île de France et du Pays de Loire... Ces trois journées de réflexion et de construction des alternatives (organisées par le Collectif avec l'appui du collectif rennais) proposaient de se poser et de prendre du recul pour réfléchir aux fondements de l'engagement associatif, de l'intérêt général et du bien commun dans un contexte qui invite au repli sur soi. C'est le premier séminaire national du Collectif réalisé en région et pour impliquer localement le tissu associatif un travail de préparation et d'échanges a débuté dès février. La dynamique et l'ouverture qui en a résulté ont permis d'acter pour 2017 de poursuivre cette décentralisation.



- Sur l'ensemble de ces sept temps forts portés par le Collectif et ouverts à tout le réseau on peut compter environ **350 participations**.

## Les espaces plus opérationnels d'organisation et de production

**Le groupe de Coordination**, composé de l'équipe élargie, d'administrateurs et de bénévoles, s'est réuni presque toutes les semaines en 2016 (35 réunions). Il a invité dans son fonctionnement des membres actifs et des réseaux proches sur des thématiques précises afin d'enrichir les analyses et propositions du CAC. Des temps plus « équipe » ont été proposés chaque semaine pour intervenir sur les questions d'organisation.

**Des groupes de travail** se sont constitués au fur et à mesure des besoins de l'actualité et des urgences mais n'ont pas été stables : plus de **50 réunions** réalisées, impliquant de 4 à 20 personnes, majoritairement au local du Collectif, essentiellement à Paris mais aussi régulièrement à Rennes durant le 1<sup>er</sup> semestre (en préparation du séminaire d'été notamment) ; certaines réunions ont été suivies à distance via les réseaux informatiques afin de rester ouverts au-delà de l'Île-de-France. Ces groupes de travail sont intervenus sur les questions suivantes : la financiarisation de l'action associative, les observations du monde associatif et la "cartocrisie", l'écologie au quotidien, la formation, les relations entre associations et collectivités.

## II. L'action du Collectif

Les actions du Collectif ont été regroupées dans de grandes thématiques de travail qui s'inscrivent dans le temps et permettent de structurer l'association de manière compréhensible par tous.

Les espaces de travail opérationnels de ces grandes thématiques sont répartis en « chantiers » qui alternent des temps de réflexion, de réunions, de transmissions et d'information (colloques, débats, formations, médias).



## Les relations associations citoyennes et collectivités publiques

### La co-construction des politiques publiques

Après avoir participé à la conférence européenne EMES-Polanyi organisée par le CNAM (Jean-Louis Laville) en Mai 2016 sur le thème « **Des sociétés en transition** - Economie sociale et solidaire – Commun – Action publique – Bien vivre », le CAC a rejoint un groupe de travail initié par le RTES et rassemblant également l'Ufisc, le Mouvement Associatif et le RNMA.

L'objectif consistait à prolonger ce temps de travail dédié à la co-construction par la mise en place d'un séminaire biannuel dont le premier acte a été posé en novembre dernier à Bordeaux lors d'une rencontre organisée par le RTES intitulée : **Co-Construction des politiques publiques**.

Parallèlement, grâce au fond d'expérimentation DJEPVA, le CAC a entrepris, par l'intermédiaire du travail de Mehdi Ourezifi en stage de 4 mois, une étude monographique dont le titre provisoire est **Cadres et outils pour la participation des associations à l'action publique**, ce travail sera finalisé lors du premier semestre 2017.

### Réforme territoriale et évolution du cadre légal, quels changements dans les relations associations-collectivités publiques

A travers des formations-rencontre autour de l'évaluation (en Avril 2016) et la production de note d'analyse et de communiqués, le CAC s'est attelé également à outiller les associations sur les modifications réglementaires et légales dans le travail de partenariat avec les Collectivités.

Dans ce registre, nous pouvons noter l'engagement d'un chantier de longue haleine : l'actualisation d'une note technique très fouillée de l'association Opale Le guide des relations entre associations et collectivités territoriales

### Financements publics et emploi associatif

Pour y voir clair sur la situation des associations, le CAC a conjugué deux approches complémentaires : **Un certain nombre de situations de terrain** ont été analysées. Comme en 2015, ces informations ont été visualisées sur une « **Cartocrise** » qui comporte environ 200 points d'observation. Elle montre un net infléchissement dans l'attitude des collectivités : le tiers des territoires observés ont maintenu leurs financements aux associations (augmentation ou maintien). Si l'on ajoute les baisses modérées, inférieur à 5%, cette proportion atteint presque les deux tiers. Cependant, l'essentiel n'est pas dans le taux global de baisse de maintien des subventions mais dans les relations de défiance ou de confiance entre associations et collectivités. Pour beaucoup de territoires, on constate une reconnaissance du rôle sociétal des associations et la volonté de répondre ensemble aux enjeux du territoire.

**L'évolution des politiques publiques depuis 2014** a également été analysée. L'élément nouveau a été l'augmentation des recettes fiscales des collectivités. En 2015, celle-ci a été globalement de 5,9 milliards d'euros, c'est-à-dire une fois et demi la diminution des dotations d'État. Même si cette amélioration de la situation financière est très différente collectivité à l'autre, cela explique que la baisse de l'emploi associatif ait été moindre dans une majorité de territoires que celle qu'on avait pu craindre en 2014. En revanche, près de 40 % des collectivités continuent de se désengager fortement, avec parfois la suppression totale des subventions à certaines d'entre elles et souvent une restructuration des aides au détriment des associations citoyennes et une remise en cause de l'autonomie associative et un appel aux financements privés. On voit se dessiner deux types d'associations : les unes avec beaucoup de salariat, peu de bénévolat, peu de temps partiel et peu d'adhésion, les autres avec beaucoup de bénévolat, une part importante d'adhésion dans les ressources et peu de salariat, avec des objectifs, des logiques de fonctionnement, des points de fragilité et parfois une finalité très différents.

## Lutte contre la marchandisation de l'action associative

**Les politiques budgétaires** : poursuite des analyses des restrictions budgétaires de l'Etat et leurs incidences sur les associations avec le travail réalisé autour des chantiers de la « cartocrise » et celui des « observations ».



**La financiarisation de l'action sociale** : travail d'alerte débuté en 2015 et poursuivit activement en 2016 du fait d'une actualité brûlante [lancement en mars de l'appel à projet du gouvernement de la version francisée des SIB (Social Impact Bonds) : les contrats à impact social] ; suite au premier document d'explication et de vulgarisation sur le projet d'investissements sociaux à but lucratif en 2015, un livret plus complet a été réalisé en collaboration avec deux autres collectifs « Avenir Educus » et « Pour une éthique en travail social ». La publication d'une

tribune dans les grands journaux nationaux a permis une large diffusion de l'information, des documents, articles, avec une plus grande sensibilisation sur ce sujet. Le CAC a mené 8 interventions sollicitées par des collectifs locaux ou aux associations de notre réseau. Divers interviews radio et articles de presse ont renforcé la mise en lumière du sujet. Le groupe de travail s'est réparti les interventions médiatiques (radio, presse) et les interventions physiques (sur différents territoires) sur le sujet.

## Ecologie et transitions

### **Réflexion commune sur les chemins de la transition**

Une réflexion sur « Les chemins de la transition » a été engagée en 2016 pour développer et élargir la réflexion. En effet, le travail réalisé par le CAC depuis 6 ans a été porteur d'espoir pour de nombreux militants (parfois isolés) qui retrouvaient, dans la mutualisation des pratiques et dans l'action commune, une certaine prise sur le réel. Mais la conception de l'action dans le domaine de la transition écologique est différente selon les acteurs : certains multiplient des alternatives, d'autres misent sur le changement de système, d'autres enfin sur la révolution des consciences et le bien vivre. Notre réflexion nous a amené à conclure que ces 3 dimensions sont nécessaires et complémentaires.

Cette prise de conscience s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Un premier séminaire a rassemblé le 19 mars 2016 une soixantaine de personnes pour débattre de ce qu'on entend par « alternatives » et par « changement de système », définir les chemins de la transition écologique, sociale et culturelle permettant de rendre habitable la « maison commune » que constitue notre terre, de lutter contre le consumérisme et le culte de la croissance, de développer d'autres raisons de vivre et d'agir ;
- Ce travail s'est prolongé en mai et juin 2016 avec des rencontres organisées par le CAC avec Alternatiba Paris et Cap ou pas Cap, qui ont rassemblé une vingtaine de réseaux de la transition écologique (Mouvement des Communs, Collectif pour une transition citoyenne, etc.) ;
- Puis s'est poursuivi avec les rencontres d'été du CAC, en juillet 2016 à Rennes ;
- Des membres du Collectif des associations citoyennes ont participé au camp d'été réalisé par Alternatiba en août 2016.

## Le répertoire de « l'écologie au quotidien »

La dynamique du premier répertoire national de 2015 a permis une diffusion de nombreux exemplaires de la version papier, la création du site Internet dédié, des présentations diverses et de nombreuses rencontres qui ont montré un réel intérêt d'associations et de collectivités pour décliner localement ce projet. 2016 n'a pas eu la même dynamique sur le sujet, ne bénéficiant pas de la couverture médiatique de la COP21, cependant l'enjeu de déclinaison locale de ce répertoire a été respecté en créant un « guide local » sur Plaine Commune (Seine-Saint-Denis), en débutant celui du Val de Marne et des ébauches dans la Somme et sur Paris. Le rythme doit s'adapter au temps nécessaire pour mobiliser localement les personnes ressources, puis ouvrir ce groupe, débiter les recherches, sélectionner les expériences, préciser, ordonner et trouver aussi un co-financement local afin d'impliquer la collectivité et d'équilibrer les dépenses afférentes au travail réalisé. Le développement d'un nouveau site facilement déclinable dans des versions locales, avec des mises à jour, des sélections et extractions possibles et permettant une réelle interactivité, est largement avancé, seule l'interface visuelle reste encore inaboutie et le sera au cours de 2017.



## Les chantiers prospectifs

D'autres thèmes ont été abordés de façon moins structurée que les groupes de travail organisés de manière régulière sur un « chantier » inscrit dans la durée, certains donnant lieu à des communiqués, des ateliers d'échanges, des textes longs, sans pour autant être formalisés : **La révolution numérique ; le revenu universel/salaire pour tous ; la philanthropie ; l'emploi associatif ; les restrictions des libertés associatives.**

## III. Communication et transmissions

Un des objectifs internes prioritaires du CAC sur cette année 2016 consistait à mieux équilibrer la [grande] capacité de productions du Collectif en termes d'analyses, d'études, de communiqués et notre [trop faible] aptitude à diffuser, rendre public cette production, à la transmettre...

Ces douze derniers le Collectif a donc fait un effort particulier pour que la communication et la transmission soient davantage structurées et outillées afin de produire davantage d'effets.

## La communication

En 2016 le CAC a fait évoluer les différents outils mis en place en les rendant plus clairs, qu'il s'agisse du site internet, de ses publications ou des communiqués de presse. Le recours à des graphistes

professionnelles a permis d'améliorer les visuels de différents supports (tracts, newsletters, livrets), grande nouveauté de 2016. Le nombre d'articles parus dans les journaux ou magazines ou d'interventions dans des émissions de radio est stable, voire légèrement en deçà de 2015, mais le thème des Social Impact Bonds a eu un fort impact et a été repris par des journaux nationaux (Le Monde, l'Humain).

- **Le site du CAC** : tenu à jour, légèrement simplifié pour plus de lisibilité, il est la vitrine de l'actualité, des travaux et textes du CAC. Il est toujours question de le faire évoluer pour pouvoir rendre plus accessible dans le temps une production très riche et souvent complexe.
- **Sites écologie au quotidien** : en 2015 un site Internet vitrine du répertoire "Ecologie au quotidien" a été mis en place pour répondre à un besoin urgent de visibilité sur le Net. Cependant mis en place très rapidement pour répondre à un besoin immédiat, son manque d'évolutivité et d'interactivité nous a poussés à travailler en 2016 avec la scop ODASS (*outil à destination des acteurs de l'économie sociale*) pour créer un outil plus adapté, souple et sur lequel on peut directement créer les répertoires locaux et faire des mises à jour régulières de ceux existants. Le partenariat est encore en cours sur cet outil mais les perspectives sont prometteuses. L'aide supplémentaire d'une graphiste pour travailler l'interface visuelle a été demandée afin d'allier efficacité et esthétisme.
- **La page Facebook** : qui relaye les différents communiqués, événements et temps forts du collectif.
- **L'Echo des Assos** : journal informatique envoyé à l'ensemble des contacts du CAC tous les 2 ou 3 mois s'est arrêté après un numéro en début d'année au profit du développement du « Pingouin ».
- **Le Pingouin** : publication débutée fin 2015 par un rythme « presque mensuel » (réellement tous les 1 mois ½) parce qu'il semblait nécessaire de transmettre rapidement aux membres proches (2.500) certaines informations sur les principaux dossiers du CAC, mais aussi de rendre visibles les luttes menées par d'autres, avec un outil plus souple, consultable par mail *-et sur le site-* il a supplanté « l'Echo des assos » (après s'être chevauchés quelques mois) en étant diffusé dès fév. 2016 à l'ensemble des 14.500 contacts.
- **L'heure de la sirène** : newsletter mensuelle du CAC destinée aux adhérents et membres actifs (2.000), brève et concise elle reprend l'essentiel de l'actualité de l'association. Son nom correspond au moment de son envoi chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois, à l'heure où le Sol # de la sirène des pompiers retenti. Elle a débutée en octobre permettant de mieux différencier du Pingouin le rythme, le contenu et le type d'informations.
- **Relations avec la presse** : le CAC a communiqué autour des difficultés associatives, de la circulaire Valls et surtout autour des « Social Impact Bonds » dont la version française « Contrat à Impact Social » lancée sous forme d'expérimentation a mis ce sujet à l'honneur, y compris dans les journaux nationaux qui ont repris (après insistance) notre communiqué d'alerte. Nos communiqués sont relayés dans les réseaux et en région par les groupes locaux.
- **Communiqués du CAC** : ils ont été nombreux tout au long de l'année 2016, 19 au total, adressés aux associations et, la plupart du temps, à la presse ; tous sont répertoriés sur le site du Collectif. Nombre d'entre eux ont été repris sur les sites des associations du réseau.
- **Articles dans les journaux** : une vingtaine publiés dans la presse nationale, locale et militante ; parmi eux : Le Monde, Alternatives Economiques, Associations mode d'emploi, Lien Social, Progrès social, Juris Associations. Ils peuvent être consultés sur le site du Collectif.
- **Emissions de radio** : 5 émissions de radio (Fréquence Paris Pluriel, Là-bas si j'y suis, Rosalux, radio Debout, le trottoir d'à côté).
- **Un appel** à signature « Appel aux associations citoyennes à participer à la mobilisation sociale » (proche d'une pétition) que nous avons souhaité visible et transparent mais sans utiliser les outils courants (formulaire google, change.org, avaz...) dont l'utilisation des signataires n'est pas toujours clairs. Nous avons fait appel à ODASS pour créer un outil simple et éthique que nous maîtrisons.

## Identités visuelles

- **Un livret SIB** : travaillé par une graphiste professionnelle et militante, c'est le 1<sup>er</sup> livret du CAC avec couleur, visuels, dessins, mis en page de façon ludique et pédagogique, d'autant plus important que le sujet des « Social Impact Bonds » (SIB) est complexe.
- **Premiers visuels-tracts** : pour la journée *QUELLES RÉPONSES A LA MARCHANDISATION DU « SOCIAL » ?* prévue en septembre puis repoussée en janvier 2017, nous avons sollicité l'aide d'une jeune graphiste pour réaliser un visuel déclinable en tracts, affichettes et une newsletter Mailchimp – un dessinateur a généreusement offert un dessin pour l'illustrer : c'est la première fois qu'un événement que nous organisons a son propre visuel et la fréquentation a été record (150 participants).
- **L'ébauche d'une plaquette** : fin 2016 le travail de création d'une présentation visuelle du CAC dans un livret précis d'une dizaine de page incluant un bulletin d'adhésion a débuté avec une graphiste, il se poursuit avec l'optique de garder l'identité visuelle qui sera déclinée dans nos autres productions.



Ces dernières « nouveautés » résultent à la fois d'un besoin interne et d'une volonté de l'équipe dont une partie a suivi une formation à la « stratégie de communication » et deux matinées de travail collective. Mais les changements dans l'équipe, le rythme de travail soutenu et l'importance de la tâche ont rendu ces améliorations plus progressives et plus ponctuelles que prévu. 2017 permettra d'aboutir sur les différents chantiers déjà bien amorcés et avec des contacts envers 3 graphistes déjà établis afin de donner plus de visibilité aux productions du CAC.

## La transmission

### Les collectifs locaux d'associations citoyennes (CLAC)

Les groupes locaux ont fait peu d'actions en tant que « CLAC », plus ancrés dans leurs problématiques associatives individuelles, régionales ou sectorielles. Les membres des collectifs nous ont informés de leurs mobilisations et de l'évolution de leur situation (secteur éducation à l'environnement, la prévention spécialisée des Yvelines, secteur culturel, réseau des AMAP, les secteurs politique de la ville, secteur de solidarité internationale de Rhône-Alpes, l'éducation populaire des Hauts de France, les associations de l'Île-de-France...). C'est donc plus dans l'outil « cartocrise » que nous avons pu relayer ces alertes et actions d'interpellation.

Dans certaines villes, les membres locaux ou nationaux du Collectif sont intervenus lors de temps forts autour des dangers et des enjeux de la vie associative, comme à Feyzin, Lille, Dieulefit...

Certains groupes se sont constitués poussés par des situations difficiles, mais la grande majorité n'est pas active au quotidien. La plupart nous disent combien les analyses du Collectif sont indispensables pour les aider à développer leurs propres analyses, leurs outils et sensibiliser leurs équipes, leurs adhérents et leurs bénévoles.

### Les interventions extérieures du CAC

L'équipe nationale du Collectif a répondu à de nombreuses invitations pour présenter ses analyses sur les situations associatives et l'avenir des associations, lors de forums, de rencontres associatives (nationales ou locales), d'Assemblées Générales, de CICA (Comité d'Initiative et de Concertation d'Arrondissement), de séminaires, tables rondes ou de formations d'autres structures (formations d'élus, formation de DESJEP), mais aussi dans des universités.

Le Collectif est intervenu dans de nombreux débats dans différents secteurs et réseaux associatifs tels que : la culture, l'insertion, le sport, l'économie sociale et solidaire... multipliant ainsi les échanges et permettant plus de mutualisation sur différents sujets et chantiers.

Au total elle a participé à **plus de 130 rencontres ou rendez-vous** extérieurs pour se présenter, participer à la réflexion de ses partenaires et de ses membres, découvrir et transmettre ses analyses et travaux (comme par exemple les participations à l'AG de la FSGT -janvier- ; au séminaire Polanyi du CNAM sur associations et action publique -mai- ; aux États généraux des pays à Bordeaux -nov- ; aux 20 ans de L'Île-Saint-Denis -nov-...).



### **La formation en 2016**

Les formations et informations réalisées s'adressaient aux militants associatifs, bénévoles qu'ils soient adhérents ou non, certaines ont été orientées vers des élus (intervention sur une formation du CIDEFE) ; la majorité a porté sur la relation des associations avec les collectivités publiques et les financements de l'action publique et citoyenne afin de permettre aux associations de connaître, comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter leur rôle essentiel, pouvoir co-construire et proposer des alternatives à la politique d'austérité. Certaines séances étaient plus dirigées vers l'outillage des bénévoles actifs afin de travailler mieux collectivement.

*Exemples de séances de formation interne ou de soirées-débats publiques organisées en 2016 :*



- Le 29 janvier au centre social Paris des Faubourg (Paris) le CAC a organisé une soirée-débat sur la financiarisation de l'aide humanitaire et du secteur social autour du livre « Adieu à l'humanitaire » en présence de son auteur Boris Martin ;

- Les 12 février et 15 mars une formation interne sur les outils d'observations du CAC

(Paris), ceux utilisés mais aussi d'autres existants afin de pouvoir décider ce que nous utiliserons collectivement ;

- Le 15 avril une formation à la petite Roquette (Paris) pour les bénévoles sur la loi ESS et les marges de manœuvre des associations dans leur relation aux collectivités ;

- Le 19 avril à la Fabrik (Paris) le CAC avec Opale et l'UFISC a co-organisé une formation « L'évaluation, une démarche active à explorer et à construire » ; soirée filmée dont les 3 vidéos réalisées sont accessibles sur notre site ;



*- Les 9 et 19 décembre, avec l'UFISC à la MRAC (Paris) formation « Travail et Solidarités » sur l'histoire de la protection sociale et de la construction des formes de solidarités, spontanées, et leurs évolutions juridiques.*

*En 2016 nous avons développé plusieurs temps de formation en collaboration avec d'autres réseaux (UFISC, RTES, Opale, REFER) ou associations (La Fabrik, MIDAF) ainsi que d'autres pistes qui ont été lancées sans aboutir (FARAPEJ, à Langres). Cette dynamique nous oriente vers un projet d'université populaire citoyenne...*

## IV. En conclusion

Le Collectif a entamé de nombreuses réflexions sur l'année 2016 afin de répondre à de nouveaux questionnements. Ce travail va se poursuivre sur 2017, comme par exemple :

- le besoin d'avoir des éléments chiffrés fiables sur la situation des associations, au niveau national comme au niveau local, et de voir comment construire une base de données statistique et suivre au plus près leurs évolutions ;

- combattre l'offensive idéologique en cours qui incite les associations à rechercher des financements privés comme unique solution aux problèmes qui leur sont posés, qui les pousse vers une vision managériale, qui les soumet aux lois du marché et à la concurrence ;

- aider à construire la société de demain en remettant au centre du débat le rôle des associations citoyennes, valoriser leurs actions et leurs initiatives porteuses de sens, et l'engagement citoyen qui en fait toute la richesse dans tous les champs d'activité.

- Une note d'orientation, qui sera présentée lors de l'Assemblée générale du 23 mars, détaille les perspectives à moyens et logs termes du Collectif.

### **Collectif des Associations Citoyennes**

108, rue Saint-Maur, 75011 Paris – Tél: 01 48 07 86 16 - Tél port.: 07 70 98 78 56

[contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net) - Site: [www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net)

N° SIRET 425 110 103 00024 - Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 78 06 80 178

Agrément Jeunesse et éducation populaire le 6 juillet 2015